



Traité 'Houlin

Michna 7 - Chapitre 3

ובחגבים,
כל שיש לו ארבע גללים,
ו ארבע כתפים,
וקרסלים,
וכנפי חוףין את רבו;
רבי יוסי אומר:
ושמו חגב.
ובדגים,
כל שיש לו סנפיר וקשקשת.
רבי יהודה אומר:
שני קשקשיין וסנפיר אחד.
ואלו הן קשקשיין,
הקבועין בו;
ו סנפירים,
הפורם בהן:

Et en ce qui concerne les sauterelles, (dont les signes ne sont pas non plus mentionnés dans la Torah, les Sages ont déclaré) : Toute [sauterelle] qui a quatre pattes, quatre ailes et [deux pattes saltatrices supplémentaires], et dont les ailes couvrent la majeure partie de son [corps, est permise]. Rabbi Yossé dit : Et [cela ne s'applique que si le] nom de son espèce est sauterelle ('hagav).

Et en ce qui concerne le poisson, (les signes sont explicitement énoncés dans la Torah) : Tout poisson qui a une nageoire et une écaille est permis ; Rabbi Yehouda dit : Deux écailles et une nageoire. Et voici ce que sont des écailles (qasqassim) : Celles qui sont fixées à son corps ; et les nageoires (snapirim) sont celles avec lesquelles le poisson nage.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions